



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Commission Juridique Téléphonique

du Lundi 30 Septembre 2024 à Chauny

Président : Mr IBATICI Cédric.

Membres : Mme PORTAS Aurélie.

MM. - BLONDELLE Dominique - MINETTE Laurent

Excusé : Mr SANGUINETTE Jean-Luc

Assiste à la réunion : Mme GOGUILLON Céline.

Il ne sera plus adressé de notification par courrier. Le PV sur le site Internet fera office de notification.

IMPORTANT : Le délai d'appel de 7 jours auprès de la Commission d'Appel « Affaires Générales » commencera dès publication sur le site Internet pour les rencontres de championnat.

Le délai d'appel de 48 Heures auprès de la Commission d'Appel « Affaires Générales » commencera dès publication sur le site Internet pour les rencontres de Coupes

La commission rappelle que les réserves portées doivent être extrêmement précises et ne contenir aucune erreur par rapport au règlement auquel elles font référence. Il est d'ailleurs conseillé aux clubs d'utiliser à cet effet les formules préétablies figurant sur la tablette.

SENIORS

N° 51271.1 – FC HANNAPES 2 /US BUIRONFOSSE CAPELLE 3 du 22/09/24 comptant pour le Brassage D5, Groupe A

La Commission,

Décide :

- De convoquer pour le **Judi 10 Octobre à 19 H 00** au District Aisne de Football les personnes suivantes :

Pour le FC HANNAPES :

Mr POULAIN Nelson (Arbitre de la rencontre)

Mr POULAIN Brendan (Arbitre Assistant de la rencontre)

Mr MARIT Wesley (joueur)

Mr BLOT Yannick (Capitaine)

Mr BRUNET Christian (Dirigeant Responsable)

Mr HENNECHART Marc (Dirigeant)

Pour l'US BUIRONFOSSE CAPELLE :

Mr MEKKAOUI Marius de l'US BUIRONFOSSE CAPELLE) (Arbitre Assistant de la rencontre)

Mr DUPLAYE Jérémy (Capitaine)

Mr VILCOT Logan (Entraîneur)

Mr PIRON Kevin (Dirigeant)

Les personnes convoquées devront se munir de leur pièce d'identité

Le Président : **Cédric IBATICI**